

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 45

Artikel: Madeleine : [suite]
Autor: Balley, Berthe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

courte. Et tu t'imagines qu'aujourd'hui je vais croire à tes amabilités, à tes belles paroles dans les assemblées ?...

Trrrrriii !...

Le trait de plume, long et large, supprime le nom du monsieur.

Et la justice électorale est satisfaite !!

L. M.

Les Lausannois et les poissons.

On nous raconte une petite histoire qui peut donner lieu à un amusant rapprochement avec le public lausannois, à l'occasion de l'horloge de l'Hôtel-des-Postes, dont nous avons tout récemment entretenu nos lecteurs.

Le propriétaire d'un grand vivier contemplant un jour ses poissons, qui le parcouraient joyeusement en tous sens, imagina de placer dans l'endroit le plus étroit de la pièce d'eau, une cloison en verre, curieux de voir leur attitude en face de cet obstacle. Or, il ne tarda pas à constater que les poissons venaient régulièrement se cogner le nez contre la paroi invisible, et retournaient subitement en arrière. Le fait se répétait, comme bien en pense, des centaines de fois dans la journée.

Au bout de quelques semaines, le propriétaire du vivier enleva la cloison de verre, pensant que ses petits hôtes seraient tout heureux de pouvoir, sans entraves, prendre leurs ébats.

Il fut complètement déçu dans son attente. Les poissons obéissant à la force de l'habitude, continuaient à s'arrêter exactement à l'endroit où se trouvait précédemment la lame de verre; ils rebroussaient comme si l'obstacle existait encore.

Eh bien, ces poissons ne se comportaient-ils pas absolument comme nos bons Lausannois qu'on voit à chaque instant lever le nez pour regarder l'heure à la façade de l'Hôtel-des-Postes, alors même que son horloge a disparu depuis longtemps.

Cela dit, empessons-nous d'ajouter qu'on s'occupe sérieusement, dit-on, du remplacement de l'horloge en question, dans des conditions à satisfaire tout le monde. Puissons-nous être bien renseignés !

Porquiè Sami, Abran et Daniët sè sont pas mariâ, et porquiè la Marienne à Djan-Dâvi a fê le grand chaut.

II

Porquiè Abran est restâ valet. — Et vo, Abran, se dit la Marienne, ào grattapapâi, vo n'ai pas étâ décidâ non plie d'aggottâ d'on bet d'accordâiron ?

Abran étâi 'na brava dzein; mât tant taquenet que l'étâi adé à fotemassi et à petsegna après dâi bougréri d'rein dâotot, dâi soutaisès. Ne poivè pas souffri que

tot ne sâi pas ein oodrè et l'étâi pî que 'na vilhie felhie dè soixante ans que vit soletta avoué son tsat. N'arâi pas droumâi se l'avâi repeinsâ ào lhî que l'avâi àobiâ dè crotsi lè contréveints ào troisième perte, et sé sarâi redévetu se s'étai apêçu que ion dè sè canons dè calçons étai attatsi pe bas què l'autro. L'avâi mémameint bailli son condzi à la fenna que reméssivè sa tsambla à fond on iadzo pè senanna, qu'avâi, ein épussateint sè láivro, remet dein sa bibiotéqua lo code rurat à la pliaice dè Favé et Grognuz. Crayo que s'on avâi senâ ao lù, ne sarâi pas saillâi se l'avâi pi manquâ on boton à sa veste.

Quand la Marienne lâi démandâ porquiè s'étai pas mariâ, Abran lâi fâ :

— N'é jamé étâ amoerâo què de 'na dzouvena pernetta qu'êtai prâo brâva et que cognessé po l'avâi soveint vussa tsi sa tanta, noutra vesena, iò le vegnâi passa dâi termo dè teimps; et tot ein alleint et vegneint, qu'on sè reincontrâve, on sè desâi « atsi-vo ! » et petit z'a petit on s'est bo et bin àmoratsi l'on dè l'autro, kâ vo sédè, quand on ne sè vâi pas tant dè près, on a min dè défauts. Sa tanto, que s'étai démaufiâ dè l'afférè, la mè bragâvè, et y'été tot décidâ à la frequentâ po dè bon, kâ le n'étai pas dè mépresi.

On iadzo que la jeunesse avâi décidé d'allâ-âi z'alognè ti per einseimlio, tsacon ovoué sa tsaquena, dévessé allâ avoué la gaupa ein quiestion et mè redzoissé-dè la poâi menâ à bré. Lo matin dè la demeindze qu'on dévassâi lâi allâ, que lo lâi vê derè, ye vi bin que manquâvè onna mailletta à sa taille; mât mè peinsâvo que le n'étai pas onco revoussa, et mè su de : « Le va cein repétassi po sta vêprâo; mât à midzo, que la reincontrâ, lo crotset étai adé vévo dè sa mailletta, que cein ne m'allâvè pas. Oh ! n'ia pas moian que le la recâosè pas po tantou, que mè dio; mât diabe lo pas ! Lo tantou, ne partira; et arrevâ vai n'adze iò y'avâi dâi nouzelhièe, le douté son fichu po ètré mi à se n'ese, et vayo que la mailletta manquâvè adé, que cein fasâi férè à son corsadzo on petit gongon âovai qu'on arâi pu lâi einfatâ lo dâi.

Quand y'ê cein vu, le m'a fê l'effé de 'na balla pomma rambou que sè trâvè berboula; et m'ein su dégottâ; mè su de : « Tè te n'é qu'on désoodrè, que 'na pa-nosse ! » Adon y'ê fê état dè tsertsi dâi mâorons derrâi on bosson et y'ê traci vâi ein la pliantteint quie; kâ vâidè-vo, ne poivo pas avalâ cllia mailletta que manquâvè et coumeint n'avè pequa dè plisi dè me trovâ avoué cllia lurena, y'ê mî amâ m'einsauvâ. Saré on galé coco se l'avé po fenna, se mè su de, et mè foudrài allâ tot dépatolhiu se ne mè retacounâvo pas mè mémo, que cein n'est portant pas à la pliaice de n'hommo. L'a bio ètré galéza et dzeintia, manquâ

onna mailletta ! cein vâo tot derè; et petout que d'avâi on ménadzo tot à betetiù, petout què dè m'esposâ à trovâ la patta d'ese permî mè tsemisès repas-sâiès, et à sailli que devant avoué on perte ào câodo, y'ê fê la crâi, et y'ê de : « Cé que sé mâriè fâ bin; mât cé que sé mâriè pas fâ onco mi; et y'ê prâi lo bon bié ein resteint valet. »

MADELEINE

par BERTHE BALLEY.

V

Quoique la rue déserte eût rassuré Georges, il était à peine hors de la maison de M. Fréret que, dans plusieurs familles, on savait qu'il en sortait et l'on ne doutait pas qu'il n'y fût allé pour demander la main de Suzanne.

Georges resta quelque temps sans rien tenter de nouveau. Il était allé plusieurs fois dans une maison où il avait pensé rencontrer Madeleine; mais la jeune fille demeurait enfermée chez elle, profondément blessée dans ses premiers sentiments d'amour, qui, pourtant, avaient bien plus existé dans sa tête que dans son cœur.

C'était fini ! oh ! bien fini ! n'ayant plus d'estime, elle n'avait plus d'amour; il n'avait pu résister à une désillusion aussi complète et avait fui comme une ombre, lui laissant au cœur une grande lassitude succédant à un déchirement.

Désirant s'épargner une émotion pénible, elle avait résolu d'éviter, au moins de long-temps, toute rencontre avec cet homme. Elle avait revu Suzanne, mais de Georges Olliot, il n'avait été nullement question.

Cependant, à mesure que les jours s'écoulaient, Madeleine devenait moins triste; pensive et rêveuse, les yeux fixés dans le vide, elle semblait parfois revoir par la pensée, une image chère et douce... et, comme bercée par un songe, elle souriait à cette image... qui n'était point celle de Georges.

Le jeune médecin qui l'avait soignée le soir du bal, — disons maintenant qu'il était jeune, — n'avait pas osé, par discréption, continuer ses visites chez M^e Goulard; il était venu trois jours de suite et n'avait plus reparu.

Un soir, Madeleine descendit à l'heure du dîner et crut s'apercevoir que son aïeule avait un air heureux en la regardant. La vieille dame souriait, la contemplant à la dérobée.

Elle était allée, ce jour-là, faire visite à la belle-sœur de Georges Olliot, dame veuve dont elle avait beaucoup connu la mère, et elle y avait rencontré le jeune homme. Malgré l'air froid qu'elle avait pris en sa présence, il s'était informé avec empressement de sa petite-fille, et avait trouvé le moyen, dans la conversation, de vanter ses qualités et ses charmes.

Comme elle émettait l'opinion que M^e Fréret était aussi une charmante jeune fille, il s'était récrié, en disant qu'elle ne pouvait être comparée à M^e Madeleine.

— Tiens, tiens, pensa M^e Goulard, qu'est-ce que cela signifie ?

Elle ne savait pas que M. Olliot avait demandé Suzanne en mariage; mais elle de-

vina qu'il avait fait cette démarche et qu'il avait été éconduit. Elle comprenait : refusé par Suzanne, M. Olliot voulait tenter de revenir à Madeleine.

— Décidément, se dit-elle, j'ai bien jugé ce garçon-là, il n'a pas de cœur et manque d'équité.

Elle voulut abréger sa visite et se leva, mais Georges en fit autant et sortit avec elle.

— Madame, lui dit-il, comme elle se disposait à s'éloigner après un froid salut, voudriez-vous avoir l'honneur de me recevoir demain ?

Elle leva sur lui des yeux surpris.

— Je désirerais vous entretenir d'une chose dont dépend le bonheur de ma vie.

— Demain ? impossible, Monsieur.

— Alors, Madame, quel jour ?

— Je vous le ferai savoir.

Il n'osa insister, remercia et partit. Chemin faisant, Mme Goulard, qui avait deviné sans peine l'intention du jeune homme, se demanda pourquoi il n'employait pas l'intermédiaire de sa belle-sœur.

Mme Goulard marchait plongée dans ses réflexions. Avant d'arriver à la rue où elle habitait, elle s'arrêta... parut prendre un parti... et, tournant vivement dans une rue adjacente, gagna, en peu de temps, un autre quartier de la ville. Elle eut bientôt découvert la maison qu'elle cherchait, petite maison modeste, précédée d'un jardin plus vaste mais soigneusement entretenu. Elle sonna à la grille. Un domestique vint ouvrir.

— Votre maître est-il chez lui ?

— M. le docteur vient de rentrer, si Madame veut me suivre.

Il introduisit la visiteuse dans un salon, simplement, mais convenablement meublé, et sortit. Presque immédiatement, le jeune médecin parut. Un certain trouble s'empara de lui en se trouvant en présence de la grand'mère de celle dont le souvenir, depuis le soir du bal, était resté dans son cœur.

— Docteur, dit l'aïeule, sans paraître remarquer son émotion subite, j'ai besoin de vous consulter au sujet d'un léger malaise d'estomac, et je profite de l'occasion pour vous faire le reproche de n'être pas revenu nous voir après vos trois visites.

— Je n'ai pas osé, Madame, ce n'est pas le désir qui m'en a manqué.

— Nous allons devenir vos clientes et il est nécessaire que nous fassions ensemble plus ample connaissance ; j'espère donc que vous voudrez bien accepter une tasse de thé à la maison demain soir ?

— Certes, Madame, avec grand plaisir.

Mme Goulard parla alors de sa santé, écouta les conseils du jeune docteur, puis, tout-à-coup :

— J'ai connu Monsieur votre oncle, autrefois, dit-elle, mais non vos parents ; ils n'habitaient pas le pays ?

— Ils étaient dans l'est de la France ; j'étais fort jeune lorsque je les ai perdus.

— C'est triste.

— Depuis la mort de mon oncle, à qui je dois ce que je suis, je n'ai plus aucun parent.

— L'avenir est largement ouvert devant vous ; plus tard, vous aurez un intérieur, des enfants.

— Qui sait, Madame ? Pour avoir une famille, il faut d'abord se marier.

— Sans doute, mais vous vous marierez. Le jeune homme secoua la tête.

— Pour se marier, il faut pouvoir épouser celle que l'on aime.

— Comme vous dites cela ! En vérité, on serait tenté de voir en vous un amouréux sans espoir.

— On ne se tromperait pas.

— Ainsi, Monsieur, vous aimez ?

— Je n'ai pas à le nier, Madame.

— Et pourquoi ne pouvez-vous pas épouser celle que vous aimez ?

— Elle est trop belle... et peut-être trop riche.

— Trop de beauté n'est pas un empêchement, peut-être trop riche — sur ce point vous n'avez pas de certitude — ne saurait, selon moi, en être un autre.

— Ah ! Madame, si elle était pauvre comme moi...

— Eh bien ?

— Je m'estimerais le plus heureux des hommes.

— Parce que ?

— Je n'hésiterais pas à solliciter sa main avec l'espoir de l'obtenir.

La vieille dame se leva, et, souriant malicieusement :

— Dites-moi, Monsieur, celle que vous aimez ne se nomme-t-elle pas Madeleine ?

— Oh ! Madame..., fit-il.

Ses yeux pleins de reconnaissance achevèrent la phrase commencée.

— Vous ne m'en voudrez pas de vous avoir deviné... je vous suis tout acquise... si ma petite-fille... Jusqu'ici, elle a toujours pensé comme sa grand'mère.

Et, lui tendant la main :

— Allons, mon cher docteur, à demain.

(La fin au prochain numéro.)

Les sociétés instrumentales et chorales de notre ville, réunies mercredi soir en assemblée générale, ont décidé d'organiser, à Lausanne, un *Concours international de musique et de chant* pour le mois d'août 1891. — Les sociétés lausannoises travaillent déjà très activement en vue de ce grand festival.

Arithmétique amusante.

Trouver le jour de la semaine où naquit une personne. — Il faut, avant tout, savoir l'année, le mois et le quantième du mois ; lorsqu'on aura ces renseignements, il sera aisément de découvrir si ce jour était un jeudi, un dimanche ou tout autre jour de la semaine, en procédant de la manière suivante :

Il faut commencer par prendre les deux derniers chiffres de l'année qui précède celle de la naissance ; ainsi, en supposant que la naissance dont il s'agit de fixer le jour s'est produite en 1854, nous écrivons sur une feuille de papier les deux chiffres 53. Nous ajoutons ensuite le quart de ce nombre sans nous préoccuper des fractions, s'il y en a ; dans le cas actuel, le quart de 53 se trouve, en conséquence, être 13. Nous

ajoutons donc 13 et 53, puis 5, puis le nombre de jours écoulés depuis le premier janvier jusqu'au jour de la naissance inclusivement, en ayant soin de ne pas oublier le jour en plus de l'année bissextile, si la naissance a eu lieu dans une telle année et à une date postérieure à février. On additionne ces quatre nombres ensemble et on divise le total par 7, nombre des jours de la semaine.

Le chiffre qui reste indique le jour de la semaine où la naissance eut lieu, conformément à un petit tableau dressé préalablement, et où 0 représente vendredi, 1 samedi, 2 dimanche, 3 lundi, 4 mardi, 5 mercredi, 6 jeudi.

Exemple : Supposons que la personne dont il s'agit, sachant qu'elle est née le 25 septembre, désire savoir quel jour de la semaine est arrivé cet événement.

Pour le lui apprendre, voici comment il faut procéder : Prendre d'abord les deux derniers chiffres du numéro sous lequel est classée, dans la série des siècles, l'année qui précède . . . 53 Puis le chiffre. 13

» 5
Puis le nombre de jours écoulés du 1^{er} janvier au 25 septembre inclusivement 268

Ce qui fournit un total de. 339

Divisons maintenant 339 par 7.

Il nous reste 3, chiffre qui indique que la personne en question est née un lundi, ce qui peut être vérifié sans difficulté.

Plus de chauves.

Les Anglais sont grands inventeurs, chacun le sait. Et quand ils ont trouvé quelque chose, on peut être sûr que leur découverte est radicale et sérieuse.

Le docteur Smith, d'Edimbourg, vient d'en donner une nouvelle preuve. Il a fait une découverte qui, selon les journaux médicaux anglais, aura, dans le monde entier... des chauves, une portée incalculable.

Le médecin écossais aurait trouvé le seul, l'unique, l'infaillible remède contre la calvitie.

Son procédé est très simple. On enlève la fourrure encore chaude d'un animal fraîchement abattu, et on l'applique sur la tête, préalablement privée de l'épiderme du chauve.

Puis, on coud soigneusement, et la guérison s'opère dans les trois jours.

Voici, du reste, un petit extrait du rapport que les sommités médicales anglaises ont rédigé sur cette découverte :

« ... Nous vîmes un vieillard qui avait une mine resplendissante, avec une fourrure de renard sur la tête. »

Et, un peu plus loin :

« Un jeune homme, auparavant tout à fait chauve, a fait un riche mariage, grâce à sa perruque adhérente, composée de petites peaux de souris noires. »